

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranchecomte.com

TITRE PROFESSIONNEL PEINTRE DÉCORATEUR

Présentation succincte du métier

Le peintre crée le décor. Son activité s'étend de l'isolation à la décoration. Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment, le peintre recouvre les murs et les plafonds de revêtements de façon à les protéger et les décorer selon la demande du client. Le peintre marie les couleurs afin de rendre l'esthétique extérieure ou les décors intérieurs harmonieux. Ce résultat n'est obtenu qu'en maîtrisant parfaitement la préparation des supports : il lessive, décape, ponce, passe de l'enduit.

» Métier(s) auxquels conduit la formation

- Décorateur

» Objectifs généraux de la formation

- Etre capable d'organiser le chantier
- Réaliser des imitations
- Réaliser un décor peint

» Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Bloc de compétence n°1 : Elaborer des projets de décors

- Représenter visuellement des projets de décors
- Conseiller le client sur des projets de décors
- Etablir un devis pour des projets de décors

Bloc de compétence n°2 : Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments

- Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover
- Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover
- Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports

Bloc de compétence n°3 : Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil

- Réaliser des ornementations
- Réaliser des imitations de bois
- Réaliser des imitations de marbres

i informations

CODE RNCP : 31078

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- ▶ Reconnues travailleur handicapé
- ▶ Sportifs de haut niveau
- ▶ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux
- ▶ Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- ▶ Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- ▶ Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

- ▶ Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

- Réaliser des décors en trompe l'œil à petits reliefs
- Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe – l'œil

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Sauveteur secouriste au travail
- R408-Montage et démontage des échafaudages de pied
- Habilitation électrique (PRE)

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier : Poste individuel et/ou collectif ; Outillage individuel et/ou collectif

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Promoteurs de Formations BTP - Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

- ▶ Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

DURÉE

- ▶ Standard : 1 an

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Autun

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

- ▶ Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

- 03 72 612 612
- contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

